

SÉANCE DU 26 octobre 2023

**18h30** heures à l'école Sir-Rodolphe-Forget

Proposition d'ordre du jour



Points à l'ordre du jour	Information	Consultation	Approbation / Adoption	Discussion	Durée
1. Mot de bienvenue					
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour			X		2 min.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023 et suivis			X		10 min.
4. Questions du public					
5. Règles de conduites et mesures de sécurité			X		20 min.
6. Projet éducatif 23-28 – où en sommes-nous ?		X			10 min.
7. Sorties scolaires – demandes			X		5 min.
8. Contenu en orientation scolaire et professionnelle COSP		X			10 min.
9. Fonds à destination spéciale du conseil d'établissement			X		10 min.
10. Consultation des élèves : objet de consultation pour 23-24			X		5 min.
11. Choix du membre de la communauté (dernier point)			X		
<b>12. Points des écoles</b>					
10.1) Frais chargés aux parents : reddition de compte	X				10 min.
10.2) Plan de lutte contre la violence et l'intimidation	X				10 min.
10.4) Planification éducation à la sexualité et des contenus en orientation scolaire et professionnelle			X		5 min.
<b>13. Points du service de garde</b>					
11.1) Traiteur à l'école Sir-Rodolphe-Forget			X		10 min.
11.2) Offre d'aide aux devoirs et leçons	X				2 min.
<b>14. Les bons coups à souligner</b>					
12.1) Séquences d'apprentissage		X			5 min.
12.2) Démarche de communication bienveillante et déploiement d'un enseignement commun		X			5 min.
<b>15. Retours</b>					
13.1) OPP des écoles	X				3 min.
13.2) Comité des parents	X				3 min.
13.3) Formation du comité « consultation des élèves »				X	3 min.
<b>16. Autres sujets</b>					
<b>17. Levée de la séance</b>					

**Les nouveaux membres du Conseil d'établissement sont invités à demeure après la rencontre. La direction leur présentera la formation obligatoire.**